



DECISION N°2025/ 0007 - /UYII/IRIC/D/SEPRO/USEM du 7 JAN 2025
Portant attribution du marché relatif à la consultation de gré à gré pour la Maitrise
d'œuvre des travaux de construction d'un bâtiment R+2 pour bureaux d'enseignants à
l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC).

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN
(IRIC) ;

- Vu la loi N°92/007 du 14 août 1992 portant code du travail ;
- Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics;
- Vu le décret N°2020/388 du 16 juillet 2020 portant nomination du directeur de l'IRIC ;
- Vu le budget de l'IRIC exercice 2024 voté lors du comité directeur session de décembre 2023 ;
- Vu l'autorisation de gré à gré N°06063-24/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT du 29 novembre 2024
- Vu le Dossier de consultation N°04/GG/IRIC/2025 pour la maitrise d'œuvre des travaux de construction d'un bâtiment R+2 pour bureaux d'enseignants à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC),

D E C I D E

Article 1^{er} : Le Bureau d'Etudes Techniques **AFRICA ENGINEERING CONSULTING SA, BP 34385 Yaoundé Tél : (+237) 696 66 96 17/694 79 79 73** est déclaré attributaire du marché relatif à la consultation de gré à gré pour la Maitrise d'œuvre des travaux de construction d'un bâtiment R+2 pour bureaux d'enseignants à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) pour un montant TTC de **39.004.797 (trente-neuf millions quatre mille sept quatre-vingt-dix-sept) FCFA** dont la tranche ferme est de **9.800.651 (neuf millions huit cent mille six cent cinquante un)FCFA** au titre de l'exercice 2025 et une tranche conditionnelle de **29.204.146 (vingt-neuf millions deux cent quatre mille cent quarante-six)FCFA** au titre de l'exercice 2026.

Article 2 : Le responsable dudit cabinet est invité à se présenter à la section des projets de l'IRIC pour l'établissement du marché y afférent.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera en français et en anglais.

AMPLIATIONS :

- MINMAP
- ARMP
- P/CIPM/IRIC
- Intéressé
- Chrono/ Archives

Yaoundé, le



Daniel Urbain Ndongo
Ministre Plénipotentiaire
Hors Echelle